

57 Maizières-les-Metz ●

Importation chez RTR Industrie d'huiles dépassant les seuils autorisés en PCB et destinées à un brûlage en cimenterie.

24 août 1988

Exportations illégales de pyralène

Une société ouest-allemande a exporté illégalement en juillet 40000 litres d'huile contenant du pyralène en France, pour les brûler dans le four d'une cimenterie à Maizières-les-Metz. Selon le parquet d'Hildesheim, dans l'est de la RFA, le pyralène, dont la teneur était vraisemblablement supérieure au taux autorisé, provenait de vieux transformateurs dont les carcasses ont disparu.

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'homme
et de l'environnement

14, rue de l'Atlas - 75019 Paris

01.48.04.09.36

25 août 1988, AFP

DECHETS TOXIQUES/RFA/FRANCE

EXPORTATION DE PYRALENE DE LA RFA VERS LA FRANCE

HILDESHEIM - Une société ouest-allemande a exporté illégalement des huiles contenant du pyralène en France pour y être brûlées, a-t-on appris le 23 août auprès du parquet d'Hildesheim (est de la RFA).

Selon le procureur de la République d'Hildesheim, la société Dederichs à Sehnde, près de Hanovre, a vendu en juillet 40.000 litres d'huiles contenant du pyralène à la société RTR Industrie à Maizières-lès-Metz (Lorraine) pour qu'elles soient brûlées dans le four d'une cimenterie. La teneur en pyralène autorisée en RFA pour la combustion de ce type d'huiles est de 50mg/kg.

Le procureur, M. KEHR, a déclaré à l'AFP que la teneur en pyralène des 40.000 litres d'huiles exportés vers la France était vraisemblablement supérieure au taux autorisé et que des expertises avaient été ordonnées. M. Kehr a encore indiqué ne pas avoir d'indications selon lesquelles RTR Industrie aurait contrôlé la livraison avant de la brûler.

Le pyralène, qui dégage de la dioxine en brûlant, provenait de vieux transformateurs dont les carcasses ont disparu. La police pense qu'elles ont été revendues sous forme de ferraille à une aciérie locale. Le parquet d'Hildesheim a ouvert une procédure à l'encontre de la société Dederichs pour destruction de résidus susceptible de nuire à l'environnement. Si la société est inculpée et reconnue coupable, son responsable risque une peine maximale de trois ans de prison ou une amende.